



# FORMATION CHEF D'AGRÈS D'UN ENGIN COMPORTANT UNE ÉQUIPE SUAP SPP-SPV

## INFOS PRATIQUES

**Durée :** 7 heures

**Horaires :** 09h00 - 17h00

**Lieu :** CESIM Santé

Faculté de Médecine et des Sciences  
de la Santé de Brest

### Inscriptions :

Toute formation financée par l'employeur fera l'objet d'une convention entre l'Université de Bretagne Occidentale et l'établissement concerné.

Fiche d'inscription et modalités sur  
[www.cesim-sante.fr](http://www.cesim-sante.fr)

### Contact

[sssm.formation@sdis29.fr](mailto:sssm.formation@sdis29.fr)

### Adresse postale :

Centre de Simulation en Santé  
Faculté de médecine et des sciences  
de la santé  
22 rue Camille Desmoulins  
CS 93837  
29238 BREST Cedex

## RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT :

**Dominique PHAM**, Médecin Chef du SDIS

**Lionel ABIVEN**, Adjudant-chef Formateur du SDIS

## INTERVENANTS :

Formateurs sapeurs-pompiers, personnels du service de santé, enseignants du centre de simulation.

## PUBLIC :

- le sergent de sapeur-pompier professionnel peut exercer l'emploi de CA 1E 1E SUAP, sous réserve d'avoir validé l'ensemble des formations correspondant à cet emploi.
- le sergent de sapeur-pompier volontaire peut exercer l'activité de CA 1E 1E SUAP, sous réserve d'avoir validé la formation correspondant à cette activité.

## OBJECTIFS :

Le CA 1E 1E SUAP dirige seul ou sous l'autorité d'un COS le personnel d'un VSAV. Afin de commander un VSAV, les compétences à acquérir sont :

- Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes.
- Echanger et partager des informations
- Faire réaliser ou participer au bilan et à la prise en charge
- Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime
- Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie
- Préserver le potentiel physique et psychologique

## CONTENU DE LA FORMATION ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation est essentiellement pratique. Les mises en situations professionnelles permettent à l'apprenant d'agir dans un environnement proche d'une réalité de terrain.

La formation est axée sur le rôle du CA 1E 1E SUAP, garant du respect du cadre juridique dans lequel interviennent les sapeurs-pompiers (missions, règles, secret médical, soutien psychologique, rôle du service de santé...). Les options retenues par le CA 1E 1E SUAP lors de la prise en charge de la ou des victimes simulées sont développées au moment des débriefings qui sont aussi l'occasion de faire le point sur la gestion d'une équipe en tant que responsable de l'intervention.

Les débriefings peuvent donner lieu, en fonction des axes d'amélioration identifiés par l'apprenant et le formateur, à des apports de connaissances lors d'atelier pédagogique personnalisé (APP).

L'interactivité a une large place dans les séances qui font l'objet d'une évaluation formative à visée certificative.

Un temps de formation peut être consacré à des activités de découverte de certains gestes médicaux et/ou paramédicaux afin d'appréhender les contraintes auxquelles sont parfois soumis les soignants.